

# AVIS PUBLIC

## Aux contribuables

Est donné, par les présentes, par la soussignée :

Qu'une **assemblée publique de consultation** se tiendra lundi, le **4 juillet**, à **19h00**, à la salle du conseil municipal située au 1962, boulevard St-Joseph Ouest, à Saint-Majorique-de-Grantham concernant le projet de règlement numéro **622-23 en amendement au règlement de zonage numéro 597-21 concernant l'ajout de l'usage tri familiale isolée et multifamiliale isolée (4 logements) dans la zone H5**

Est également donné, par les présentes, par la soussignée :

**Que** lors de cette même **assemblée publique de consultation** du **4 juillet 2023**, il sera présenté le projet de règlement numéro **622-23** en amendement au règlement numéro 597-21 concernant l'ajout de l'usage habitation tri familiale isolée et multifamiliale isolé (4 logements) dans la zone H5.

**Donné à Saint-Majorique-de-Grantham**, ce 13<sup>ième</sup> jour du mois de juin 2023.



Emilie Trottier  
Secrétaire-trésorière

